

Le fait du jour

Le département du Loiret

Pierre angulaire de l'histoire passée et du tourisme d'aujourd'hui, le patrimoine bâti se décline à l'envi. Autant de joyaux entretenus ou sauvés par un conseil départemental très actif.

Philippe Ramond

philippe.ramond@centrefrance.com

La voiers, moulins, églises... Le patrimoine loirétain se conjugue au pluriel. Et le conseil départemental s'évertue à le préserver. 14 millions d'euros ont été investis en dix ans, de 2006 à 2016. La réouverture du musée-château de Gien et de son musée de la chasse, histoire et nature en Val de Loire constituera, le 22 avril, la rénovation phare de 2017.

Avec ses contraintes budgétaires, le Département mène, aujourd'hui, une nouvelle politique (lire page 3). Au-delà des financements traditionnels des collectivités et de l'État pour restaurer ce patrimoine local, le mécénat s'impose de plus en plus, accompagné ou non par la Fondation du patrimoine et par une volonté dynamique des habitants. C'est le cas dans la bourgade du Moulinet-sur-Solin, entre Gien et Lorris. La petite église souffreteuse vient de retrouver l'éclat de ses plus belles heures...



TRIO DE « MARIANNE ». Marie-Christine Meunier, maire, et ses deux adjointes, à l'unisson pour la défense du lieu. PHOTOS CH. GAUJARD

Petit miracle pour l'édifice Saint-Philippe. Sauvé de la ruine. Tant par la volonté de sa centaine d'habitants qu'avec le précieux soutien de mécènes aux attaches locales et de structures diverses (Fondation du patrimoine, Souvenir français, groupement paroissial, Département, association locale AFLC, réserve sénatoriale de Jean-Pierre Sueur...).

Un trio de femmes à la tête de la commune

Coup de cœur aussi d'un trio de « Marianne » à la tête du conseil municipal moulinois. « Je me suis mariée ici en 1972. Et à l'époque, les enduits ne tombaient pas », sourit Marie-Christine Meunier, maire du Moulinet-sur-Solin, entourée de ses deux adjointes. Un élan féminin, une unanimité sans failles face à l'édifice défailant. « Toutes trois, on était toujours d'accord.

Mais au sein du conseil qui comptait six femmes sur onze élus, il a fallu convaincre les hommes, pour certains plus frioleux », confessent en chœur Annie-Claude Ducommun et Nadine Cosnard. La couleur ocre, inspirée des enduits originels, a même fait l'objet d'une votation. Certains allant jusqu'à qualifier, un instant, l'église rénovée de « grosse citrouille ».

Cultuel et culturel
Aujourd'hui, les esprits sont totalement apaisés. Fin 2016, la souscription lancée en juin 2013 via la Fondation du patrimoine avait permis de recueillir quelque 32.120 euros ! Et le maire met un point d'honneur à souligner que les impôts n'ont pas augmenté à la suite du chantier de 283.000 euros TTC. Cela au bénéfice d'un édifice tant cultuel que culturel.

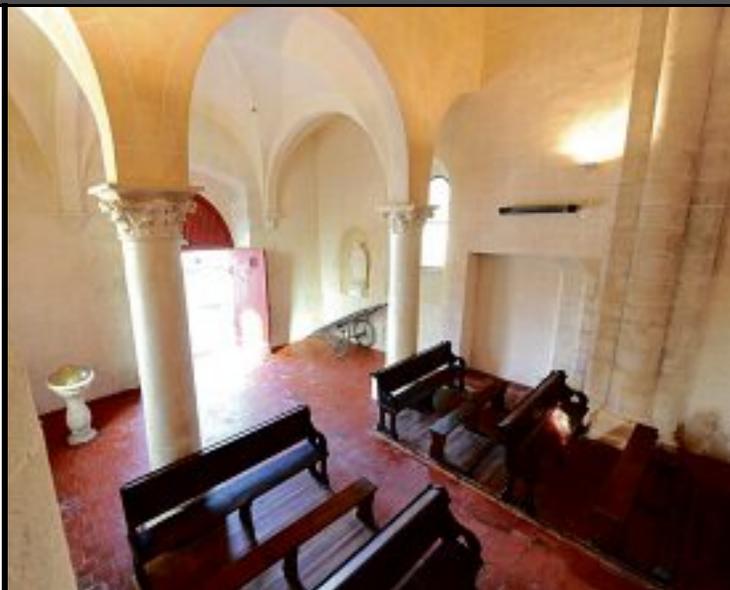
L'église Saint-Philippe accueille, certes, mariages ou obsèques mais aussi des concerts. L'excellente acoustique du lieu fera écho au jazz manouche le samedi 29 avril puis au gospel en octobre. Un patrimoine vivant. ■

L'ÉGLISE DU MOULINET-SUR-SOLIN, UN PETIT BIJOU DE RESTAURATION



SOURCE

L'histoire dit qu'une source se trouve sous l'église Saint-Philippe. Fréquent pour les édifices religieux, attachés à « l'eau, source de vie ». En l'occurrence, source de tracas car l'édifice a toujours souffert d'un excès d'humidité. Vrai chemin de croix au fil des siècles. 1829, le curé alerte que « l'église tombe en ruine ». 1864, les voûtes en berceau et les plafonds sont dans le plus mauvais état. 1876, les deux piliers extérieurs soutenant la cloche menacent de tomber, etc. Face au sérieux souci d'humidité, un nouveau drainage a été installé en avril 2015.



MOINES

Au XI^e siècle, le territoire du Moulinet appartenait à l'immense domaine de l'abbaye de Fleury, géré par les moines de Saint-Benoît à qui l'on doit, sans doute, la construction de l'église.



CHARME

L'église n'est pas classée. Seul le portail roman à arc brisé et pointes de diamant est inscrit au titre des Monuments historiques. Et des noms connus figurent parmi les donateurs : François-Henri Pinault, Claude Guedj, Yves Merlhe et Benjamin Tranchant.

COQ ET MAÎTRE

Vieux de 175 ans, le coq du clocher avait fait les frais de quelques balles perdues. Un estaminet installé naguère aux portes de l'église était très fréquenté des chasseurs... Un volatile, flambant neuf, a été fêté le 1^{er} décembre dernier par les Moulinois puis installé. Quant à l'ancien gallinacé, il a trouvé un socle et fait figure de vestige. Il est, ici, exhibé par Philippe Désormais (photo), un employé municipal qui, en marge des entreprises, aura contribué à la restauration de l'église. Maître de l'art.



Le fait du jour

investit dans la pierre



RÉSURRECTION. Depuis quelques jours, sur la commune beauceronne de Coinces, un copieux chantier de 300.000 euros permettra au moulin de Lignerolles de faire peau neuve. PHOTO ÉRIC MALOT

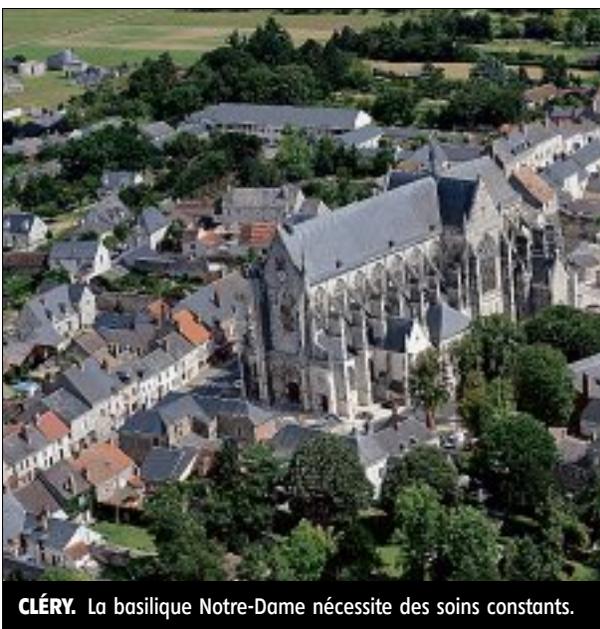
Des aides départementales tous azimuts

Les dispositifs d'appui émanant du conseil départemental ont un spectre très large.

Aide aux communes pour la restauration et l'entretien d'immeubles et objets protégés au titre des Monuments historiques, mais aussi pour la sauvegarde d'églises, du patrimoine rural, non protégés, pour les musées...

Sauver l'unique joyau de certains villages

Alors qu'aucun texte ne l'y oblige, le Département s'évertue à maintenir ses actions, malgré un contexte budgétaire contraint (*lire ci-dessous*). Selon Hugues Saury, « la transmission du patrimoine relève du rôle des élus ». En citant la restauration de la petite église de Huêtet et du lavoir de Beaune-la-Rolande, le président du conseil départemental (LR) assure que pareille démarche aboutit « à la fierté des habitants, à une



CLÉRY. La basilique Notre-Dame nécessite des soins constants.

sorte d'appropriation du territoire, y compris par les nouveaux arrivants ». Et il ajoute les retombées économiques, notamment en matière de tourisme, « dans des villages où l'édifice restauré consti-

tue, souvent, le seul joyau ».

« Une vitrine pour l'artisan »

Retombées économiques mais aussi commerciales pour les PME locales.

Comme l'explique le conducteur de travaux pour la société Boutron, implantée à Château-Renard, intervenue sur le chantier de toiture de l'église, au Moulinet. Un chantier de 95.000 euros TTC mais qui constitue aussi, et surtout, « une vitrine pour l'artisan. C'est valorisant pour notre entreprise ».

Frédéric Néraud, vice-président du Département, en charge du patrimoine, relève que « globalement, les entreprises locales ont toutes les qualifications requises pour intervenir sur du patrimoine bâti et font parfaitement face aux contraintes de l'appel d'offres ».

Parmi les belles opérations programmées en 2017, l'élu évoque la restauration du moulin à vent de Lignerolles, à Coinces, classé au titre des monuments historiques (300.000€ dont 75.000€ de subvention départementale) ; celle de l'église de Saint-Maurice-sur-Fessard (585.000€ dont une subvention de 180.000€) ; du fameux clocher tors de l'église Notre-Dame, à Puisseaux (570.000€ dont une subvention de 140.000€), etc.

Difficile de passer sous silence les actions entreprises à la faveur de la basilique Notre-Dame de Cléry pour laquelle, depuis 2005, les subventions publiques dépassent le million d'euros. ■

➔ POUR PAYER L'ARDOISE...



Aux châteaux de Meung et de La Ferté-Saint-Aubin

Des initiatives originales chez les propriétaires privés

Une vente aux enchères publiques, animée par un commissaire-priseur, permettra bientôt à chacun d'acquérir des... lots d'ardoises. « 17.000 ardoises destinées à achever la restauration de la toiture du pavillon XVIII^e qui donne au sud, sur la prairie », explique Xavier Lelevé, propriétaire du château de Meung-sur-Loire (*photo*). « Au verso de l'ardoise, l'acheteur pourra inscrire son nom. On espère s'approcher au plus près des 11.000 euros nécessaires à l'achèvement de ce chantier ». Parallèlement, une action de crowdfunding (financement participatif) vise à recueillir 6.000 euros pour la sécurisation du pavillon de musique, etc. Depuis trois ans, les propriétaires privés sont... privés d'aides du Département. Et s'ingénient à trouver le moyen de sensibiliser le public.

Depuis 1987, à son passage en caisse, chacun des 60.000 visiteurs du château de La Ferté Saint-Aubin découvre quatre ardoises « valeur du billet d'entrée ». Ponctuellement, pour la restauration de l'orangerie fertésienne, l'acquisition d'ardoises dédiées avait déjà été proposée. Au vu des sommes investies pour les châteaux « publics » de Gien, Sully, Chamorolles, les propriétaires privés acceptent mal la suppression d'aides départementales.

Prix de la fondation du patrimoine



Alain Di Stéfano, maire de Yèvre-la-Ville, fait partie des lauréats récompensés, hier, lors de la remise des plaques de la Fondation Patrimoine - Région Centre-Val de Loire à l'hôtel de région à Orléans. C'est pour la réfection de la couverture de l'église Saint-Brigide, un ouvrage du XIII^e siècle, que l'élu a reçu ce prix. « Le coût total des travaux s'est élevé à 100.000 €, précise le maire. Nous avons reçu des aides de la DRAC, du Département et de la Région ainsi qu'une participation de l'association paroissiale. La commune avait un reste à charge de 20.000 € ». Cette rénovation donnera davantage d'attractivité touristique à une commune qui compte trois autres monuments protégés au titre des monuments historiques. Pour récompenser les donateurs publics et privés, un concert de chorales se tiendra en l'église Saint-Brigide le 29 avril à 17 heures. ■

■ EN CHIFFRES

6.990.000 euros
dépensés par le Département, entre 2006 et 2016, pour 202 dossiers concernant la restauration et l'entretien d'immeubles protégés au titre des Monuments historiques.

5.522.000 euros
Sur les dix dernières années, soutien à 121 opérations en faveur d'églises non protégées.

117.520 euros
2006-2016 : 18 dossiers à la faveur de patrimoine rural non protégé.

1.575.900 euros
Sur la même période, 15 dossiers au profit des musées.

24.000 euros
accordés par an, depuis 2009, à la Fondation du patrimoine.